



**CAP Locale de mutation des agents C au 1.09.2017 :  
SIE de Lannemezan : Enfumage directionnel  
à tous les étages.**

**L'insincérité considérée comme un des beaux-arts !**

S'agissant de l'opération de transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes annoncée le 22 juin pour « remontée » à Bruno parent le 8 AOÛT ), La CAP locale de mutation des agents de catégorie C du 4 juillet 2017 a été l'occasion de vérifier à nouveau une certaine mauvaise foi directionnelle teintée de précipitation et d'agacements .

**➤ Des annonces monétaires aux contours mal assurés ou de la stratégie des enveloppes pour enrober le méfait :**

Les élus CGT en CAP ont rappelé que les annonces généreuses annoncées en termes monétaires pour « accompagner » le transfert (3 000 EUR à 15 000 EUR) avaient jeté le trouble parmi les agents (mais n'était-ce pas là le but) et ce d'autant plus qu'elles avaient été effectuées sans précisions ni prudence.

La réalité c'est que les primes de restructuration ont leur cadre réglementaire défini et que tout le monde n'a pas vocation à en percevoir l'intégralité.

La direction a affirmé que les agents étaient au courant du cadre dès le 22 juin ce qui est rigoureusement faux, **la précipitation des annonces a rimé avec l'insincérité.**

**➤ Détachements, ALD, RAN et .... promesses intenables :**

A une demande sur ce qu'il adviendrait des agents qui ne souhaiteraient pas rejoindre la mission à Tarbes, le directeur a répondu que ceux-ci seraient détachés à Lannemezan, alors que dans le même temps ou presque le responsable du pôle RH affirmait qu'ils deviendraient RAN Lannemezan Fiscalité Perso.

**Qui a raison ? Qui à Tort ?**

Dans l'hypothèse où l'on prendrait comme vraisemblable l'affirmation du responsable de pôle, elle aurait invariablement pour effet à très court terme de situer le SIP de Lannemezan en état de sur-effectif chronique mais totalement artificiel, tout éventuel départ du SIP ne pouvant dès lors être remplacé compte tenu du sur effectif fictif ainsi créé.

Mais alors, nous dira-t-on, les agents du SIE seraient redéployés au SIP ? Et quid alors de la « promesse » de finir leur carrière en tant qu'agent du SIE ( un homme politique disparu s'était notamment rendu célèbre en affirmant que les promesses n'engagent que ceux qui les croient..... il ne faut jamais négliger les propos des personnes apparemment rompues à l'exercice des promesses non tenues )

Le flou le plus artistique régna alors puisqu'il fut impossible à la direction de réitérer la promesse.

Le Directeur en vint alors aux affirmations les plus abracadabrantesques : **création d'une ligne ANTENNE SIE TARBES LOCALISEE à LANNEMEZAN mais dont tout le monde aura compris que la vocation de la dite antenne serait, comme les antennes hertziennes, de disparaître.**

Tout ceci dévoile un manque de sérieux et au fonds un véritable mépris des agents et de leurs conditions car il convient de ne pas oublier que les vraies motivations et raisons de l'opération SIE de Lannemezan ont été données par le directeur lui-même le 22 juin, et là on atteint le grandiose :

**GAINS DE PRODUCTIVITE ET CONSTITUTION D'UNE RESERVE A  
SUPPRESSIONS D'EMPLOIS PAR LA CREATION du NOUVEAU  
SIE TARBES LANNEMEZAN.**

**Avec un tel raisonnement, inutile de dire que le SIE de LOURDES n'a qu'à bien se tenir !**

Pour ce qui est de l'organisation de cette future structure, là encore on tombe de l'armoire au regard des procédés directionnels.

Ainsi, alors que le directeur n'hésite pas à utiliser la situation de l'inspectrice chargée du SIE de Lannemezan ( 170 kms de trajet quotidien ) lors de son entretien avec Jeanine Dubié ( député des hautes Pyrénées ) pour justifier en partie l'opération, il se garde bien de préciser qu'elle devra, dans son scénario, se rendre à Lannemezan plusieurs fois dans la semaine pour piloter la mission.

L'urgence est bien à la prise en compte de la situation humaine de cet agent et non à l'utilisation de son sort à des fins de restructuration.

**Mais la comédie ne s'arrête pas là (sauf que l'on n'a pas envie de rire) :**

Le directeur a osé justifier la fusion par les difficultés de la comptabilité du SIE de Tarbes.

Pitoyable : ainsi on transférerait la comptabilité de Lannemezan qui occupe 2 agents + un EDR vers Tarbes ( en difficulté ) avec un seul agent à la clef !

➤ **Que dire de plus : les élus CGT en CAP ont abordé toutes ces questions, non par un quelconque souci d'accompagnement d'une opération, mais bien pour mesurer l'ampleur de la fumisterie.**

Ils l'ont révélé sur bien des aspects.

**On a coutume de dire que le pire n'est jamais sûr. Au vue des manœuvres directionnelles pour imposer sa fusion aux forceps, l'adage est vérifié.**

Ainsi, après que les trois organisations syndicales du département aient précisé lors du CTL du 5 juillet 2017 qu'elles votaient contre l'ensemble des projets présentés pour avis et qu'elles refuseraient toute nouvelle participation à un dialogue social totalement factice.....le **Directeur accompagné de son chargé des opérations spéciales s'est précipité à Lannemezan pour provoquer une énième réunion de propagande totalement impromptue.**

**En guise d'introduction à ladite réunion, le directeur s'est livré à une attaque en règle de la CGT, tentant sans doute d'instiller le doute parmi les agents sur les intentions de l'intersyndicale du département.**

**QUE LE DIRECTEUR N'EN DOUTE PAS :**

- **L'INTERSYNDICALE du DEPARTEMENT**
- **LES AGENTS QUI SIGNENT MASSIVEMENT LA PETITION RECLAMANT LE MAINTIEN DU SIE :**

**SONT FERMEMENT DECIDES à DEFENDRE LE SIE DE LANNEMEZAN et les STRUCTURES DE PROXIMITE DE PLEINE COMPETENCE.**

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIE DE LANNEMEZAN**

**MARDI 11 JUILLET 2017**

**Entre 11 h 30 et 14 h 00.**

**LE SIE DE LANNEMEZAN NE FERMERA PAS !**